

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 48%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	35	459	409	409	35
		Bacheliers technologiques toutes séries	19	165	158	158	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	57	48	48	4	11,4 %
			Masculin	402	361	361	31	88,6 %
			Total	459	409	409	35	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	11	11	11	0	0 %
			Masculin	154	147	147	13	100 %
			Total	165	158	158	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	8	8	0	0 %
				Sans mention	155	147	147	16	55,2 %
				AB	132	127	127	7	24,1 %
				B	73	73	73	6	20,7 %
				TB	14	12	12	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	385	368	368	29	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	3	0	0	0	0 %
				AB	4	1	1	1	33,3 %
				B	3	3	3	1	33,3 %
				TB	5	5	5	1	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	16	9	9	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	27	16	16	3	100 %
				AB	12	6	6	0	0 %
				B	12	5	5	0	0 %
				TB	6	4	4	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	58	32	32	3	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	8	5	5	0	0 %
				Sans mention	65	61	61	6	46,2 %
				AB	53	53	53	3	23,1 %
				B	31	31	31	3	23,1 %
				TB	8	8	8	1	7,7 %
				Total	165	158	158	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	331	323	323	29	82,9 %
			En réorientation	61	49	49	4	11,4 %
			Non scolarisés	29	15	15	2	5,7 %
			Scolarité étrangère	33	18	18	0	0 %
			Autres	5	4	4	0	0 %
			Total	459	409	409	35	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	155	150	150	12	92,3 %
			En réorientation	7	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	3	2	2	1	7,7 %
			Total	165	158	158	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	166	166	166	8
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	74	73	73	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	53	53	53	4
			Autres doublettes	66	61	61	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	152	151	151	13
			Autres doublettes	12	6	6	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	46,2 %	47 %	47 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	20,6 %	20,7 %	20,7 %	39,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	14,8 %	15 %	15 %	14,3 %
		Autres doublettes	18,4 %	17,3 %	17,3 %	17,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angoulême - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (3012)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	92,7 %	96,2 %	96,2 %	100 %
		Autres doublettes	7,3 %	3,8 %	3,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques et de physique, LV1 et de français.	Notes des bulletins. L'adéquation du choix des enseignements de spécialité avec la formation est prise en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Attitude et comportement (absence, sérieux, participation...) et capacité à réussir	Fiche avenir, appréciations des bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation par la connaissance des exigences de la formation, l'adéquation entre le projet pro et la formation, la participation à des projets en lien avec GEII et la raison en cas de réorientation	Projet de formation motivé. Le candidat devra aborder l'ensemble de ces éléments en prenant soin d'indiquer les démarches suivies pour trouver les réponses à ses questions (personnes contactées et/ou rencontrées, sites ou documents consultés...).	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, un traitement automatique des dossiers en prenant en compte le critère académique, à savoir les notes de première et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de terminale avec une attention particulière aux notes de mathématiques, physique, LV1 et de français, permet de réaliser un premier classement. Le calcul de la moyenne tient compte du type de bac (pour les réorientations du supérieur) ou des enseignements de spécialité (pour les bacheliers de la nouvelle réforme) de manière à tenir compte au mieux de la spécificité de chaque cursus.

Dans un second temps, l'équipe pédagogique réalise un traitement manuel des dossiers et attribue à chaque dossier une note entre 0 et 20 à l'attitude et au comportement, à la fiche avenir (avis sur la capacité à réussir) et au projet motivé du candidat (à savoir son intérêt pour intégrer la filière génie électrique à l'IUT d'Angoulême).

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation permet de savoir si le candidat s'est bien renseigné sur la formation et sur sa motivation à y postuler. Ce critère est d'autant plus important pour les étudiants (bachelier et/ou en réorientation) qui n'ont pas suivi d'enseignements de spécialité scientifique dans leur scolarité. Il est important d'y faire apparaître les différentes démarches menées (consultation du site de la formation, consultation de site d'orientation type onisep, présence aux portes ouvertes, ...) pour recueillir les renseignements sur la formation et confirmer l'adéquation avec le projet d'étude et/ou professionnel.

Signature :

Cristina BADULESCU,

Directeur de l'établissement I.U.T. Angoulême